



Paroisse du Sacré-Cœur  
pere.francois.rineau@gmail.com  
3, rue Charles Tardy  
01000 Bourg-en-Bresse

+

04 74 21 23 21 / 06 89 47 12 05

Message n°3 du 15 novembre 2020

Bien cher(e)s paroissien(ne)s,

**3<sup>ème</sup> message de ce nouveau confinement**, que l'on pourrait peut-être rapprocher de la vie de Jésus à Nazareth. Sans avoir encore commencé son action apostolique, le Fils de Dieu fait homme sauvait néanmoins déjà le monde, en accomplissant paisiblement pendant 30 ans une vie familiale, professionnelle, mais aussi culturelle dans la synagogue ouverte...

**Dans les circonstances qui sont les nôtres**, venons aussi dans notre basilique ouverte pour y prier avec confiance. Venons puiser au Cœur Sacré de Jésus pour ne pas nous laisser gagner par la morosité, pour bannir le découragement et la peur qui mènent à la résignation devant l'injustice, pour contenir une colère qui conduirait dans ses excès au résultat inverse de l'effet recherché.

**Ce qui est certain, c'est que nous devons soigner la sanctification du dimanche.** Une heure à l'église, en lisant et méditant les textes du jour, en adorant le Saint-Sacrement exposé, en profitant du sacrement de pénitence et de réconciliation, en communiant sacramentellement, répond à la nécessité de la sanctification du dimanche dans les circonstances présentes. Mais pas la Messe à la télévision ou en vidéo puisque les églises sont ouvertes !

**Notre évêque écrivait** dans le livret sur le dimanche en 2018, avec un parallèle troublant avec notre actualité : *« Dans ce contexte inédit, il est vital pour l'ensemble de la société que ceux qui se reconnaissent chrétiens manifestent un attachement plus radical à la personne du Christ. Sinon ils ressembleront au sel devenu fade, qui ne vaut plus rien, et dont Jésus enseigne qu'on le jette dehors et qu'il est piétiné par les gens (voir Matthieu 5, 13). On ne naît pas chrétien, mais on le devient par le choix de suivre le Christ sur la voie de l'amour vrai, qui est un chemin exigeant. Beaucoup de nos frères chrétiens qui vivent dans des pays où ils sont brimés, menacés ou persécutés, nous l'enseignent avec force ! N'ignorant ni ne minimisant les difficultés pratiques auxquelles nous sommes confrontés, j'insiste sur l'impératif de l'eucharistie dominicale en disant que dans les années à venir, **les disciples authentiques du Christ se distingueront par le choix de se donner les moyens de prendre fidèlement part à la messe, quels qu'en soient les exigences et les risques.** »*

**Nous en sommes là aujourd'hui**, sans nous trouver encore dans la situation de persécution qu'ont connue les premiers chrétiens, les victimes du nazisme ou du communisme. Mais si ces totalitarismes sont en partie derrière nous, c'est que des hommes de bonne volonté et en particulier des catholiques se sont dressés pour contribuer à leur écroulement.

**La privation générale de Messes pour les fidèles n'est pas acceptable** et les manifestations autorisées, paisibles et priantes, *« Nous voulons la Messe »*, sont, par exemple, les bienvenues. Elles traduisent la liberté d'action des laïcs chrétiens puisée dans

leur baptême d'une part, rappellent les pouvoirs publics à la réalité d'autre part, et nous empêchent enfin de nous habituer à cette injustice.

**En son n°2242, le Catéchisme de l'Église Catholique rappelle** cet enseignement du concile Vatican II : « *Si l'autorité publique, débordant sa compétence, opprime les citoyens, que ceux-ci ne refusent pas ce qui est objectivement demandé par le bien commun. Il leur est cependant permis de défendre leurs droits et ceux de leurs concitoyens contre les abus du pouvoir, en respectant les limites tracées par la loi naturelle et la loi évangélique.* »

**Soulignons d'ailleurs au passage** que l'obéissance est due à une autorité légitime d'une part, et pour un commandement ou une interdiction légitime d'autre part. Si la légitimité de l'autorité n'est pas discutable ici, il n'en va pas de même pour l'interdiction de Messes publiques, justement parce que cette disposition déborde la compétence de l'État, surtout sous le régime de séparation que nous connaissons depuis 1905 en France.

### Quelques rappels pratiques

**Pour tous vos besoins spirituels**, vous pouvez vous déplacer en cochant la case 4 : « *Déplacements pour motif familial impérieux* » :

- **le dimanche** : ouverture de la basilique de 9h00 à 12h00, et de 14h30 à 19h00.
- **en semaine, le lundi** : ouverture de l'oratoire **st Vincent-de-Paul** de 7h00 à 11h00 ;
- et du mardi au samedi** : ouverture de l'oratoire st Vincent-de-Paul de 7h00 à 11h00, puis de la basilique de 14h30 à 18h30.

**Le Saint-Sacrement est exposé** tous les après-midis du mardi au samedi dans la basilique de 14h30 à 18h30 et **la confession vous est proposée** aux heures de permanence (de 17h30 à 18h30 les mardi, jeudi et vendredi et de 16h30 à 18h30 les mercredi et samedi), ou à un autre moment si vous avez des difficultés pour ces permanences.

**Vous pouvez nous transmettre** vos offrandes de Messe ou bien votre quête, soit directement dans la boîte aux lettres de la cure, soit en passant par le site du diocèse qui retient tout de même un petit forfait (<https://don.belley-ars.fr/navigation-home/quete-et-offrandes>).

Nous pourrions peut-être commencer à traiter le dossier de **réparation de nos cloches**, muettes depuis quelques semaines, qui réclame des travaux estimés à **environ 3 500 €**.

**Encourageons-nous mutuellement à la prière et à l'action**, l'une et l'autre en lien avec le commandement de Jésus à ses apôtres : « *Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* » (Mt 28, 19-20)

En attendant la joie de nous retrouver ensemble autour et pour notre Seigneur, je vous assure de mes amitiés et de mes prières dans les Cœurs de Jésus et de Marie.

P. François RINEAU, osv+  
Curé de la Paroisse du Sacré-Cœur